



**AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°20/119
Grand Port Maritime du Havre**

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située Bassin Despujols sur la commune du Havre, dont la référence Haropa Solutions est le n° 5147 et en vue de l'implantation d'une activité de stationnement de barges.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société COMPAGNIE FLUVIALE DE TRANSPORT (CFT), 11 rue du Pont V – 76600 LE HAVRE, SIREN 325 625 440, est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre et la Société CFT ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 20-022 portant sur la dépendance susvisée le 22/04/2021.

Description de la dépendance : Un plan d'eau d'une superficie de 4 000 m²

Durée de la convention : 5 ans à compter du 1 janvier 2020

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de la convention n° 20-022 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.